

Le Jour, 1952
11 mai 1952

PROPOS DOMINICAUX

Il y a une tragédie permanente de la conscience humaine.

Les mêmes actes, accomplis dans le même temps, n'ont pas le même sens pour chacun. Ce qui paraît permis à l'un, paraît à l'autre défendu.

C'est l'origine de notre controverse avec les représentants de l'Autorité.

La confusion est telle que deux consciences droites peuvent diverger profondément sur l'appréciation d'un acte. Pour l'une, cet acte peut être accompli légitimement ; pour l'autre il ne doit pas l'être.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail. Ce qui importe, c'est de retenir le fond du débat, **qui naturellement aussi le domine.**

Dans une certaine mesure, c'est un débat sur la raison d'Etat ; mais, davantage encore, sur l'utilisation du pouvoir.

Les abus qui se commettent autour de soi, à partir de la vie publique, doit-on les tolérer indéfiniment, quand on peut les empêcher ou les limiter ? Doit-on les tolérer sous prétexte qu'ils facilitent la vie du gouvernement, parce qu'ils profitent à ses amis ? **C'est la question fondamentale. Or, c'est par là qu'on construit les mœurs politiques et qu'on les détruit.**

Suivant que la politique s'établit sur les principes ou qu'elle s'établit sur le compromis, elle fait une nation solide ou au contraire une nation débile et de plus en plus menacée.

Nous n'avons pas la naïveté de croire qu'on peut se limiter aux principes sans compromis. Cela ne vaut que pour une république d'anges. La vérité est dans cet équilibre qui tient compte de la nature humaine.

L'art de gouverner est l'art du possible. Il suppose la défense énergique des principes et l'utilisation raisonnable du compromis. Nous le savons autant que qui que ce soit.

Notre inquiétude vient du fait que les principes qui font les mœurs et les lois sont trop sacrifiés, qu'il en résulte de très mauvais exemples dans l'Etat et que le moral de la nation s'en trouve atteint. **Il ne semble pas que ce soit l'avis de ceux qui gouvernent.**

Pourtant, pensons-nous, c'est le tableau fidèle d'une situation que chacun reconnaît pour telle, dans le fond de son cœur. La différence entre nous et d'autres, c'est que nous en parlons à haute voix.

Si nous en parlons à haute voix, c'est pour satisfaire notre conscience d'abord, ensuite pour rendre service à l'Autorité elle-même où certaines présences nous sont chères. Une troisième raison de parler et d'écrire c'est que nous sommes excédés de paroles amères et de plaintes, choses que nous comprenons d'ailleurs fort bien.

Assez de personnalités libanaises exemplaires nous honorent de leur confiance et de leur amitié pour qu'on nous croie bien informé.

L'opinion libanaise, nous le savons, se plaint beaucoup dans le silence. C'est une de ces choses qui ne se règlent que superficiellement par un vote de confiance à la Chambre.

Le régime d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'indépendance, nous sommes de ceux qui, tirant parti des leçons de la vie, ont milité le plus pour qu'il devint une réalité éclatante.

Nous nous sommes aussi **battu pour des hommes**, par esprit de civisme et de détachement personnel ; mais, sans doute aussi, pour des raisons surabondantes de confiance et d'estime à leur égard.

Nous expliquons par là une situation personnelle que beaucoup connaissent depuis longtemps mais que la jeune génération connaît moins sans doute.

Ce que nous discutons maintenant, ce n'est pas de la philosophie abstraite et ce n'est pas de la littérature ; ce sont des questions qui relèvent des sciences morales et politiques.

Il nous semble que c'est un droit et un devoir, pour nous surtout, d'en discuter dans un temps où le renversement des valeurs est une gangrène et où, dans tous les domaines, la confusion est reine.